



## **Opposez-vous au projet de loi C-233 qui veut interdire l'avortement en fonction du sexe**

En février 2020, la députée conservatrice Cathay Wagantall présentait le projet de loi C-233<sup>1</sup> sous prétexte de lutter contre la discrimination fondée sur le sexe. Ce dernier criminaliserait uniquement les avortements basés sur le sexe du fœtus, et les pratiquants de ces avortements risqueraient de purger une peine d'emprisonnement allant jusqu'à cinq ans.

**Nous demandons aux membres du Parlement de s'opposer au projet de loi et de voter contre en deuxième lecture pour les raisons suivantes :**

### **Les préoccupations liées aux avortements sélectifs en fonction du sexe sont exagérées.**

Les avortements sélectifs en fonction du sexe sont vus assez fréquemment dans certaines régions de certains pays<sup>2</sup>, mais le phénomène d'avortement sur les fœtus féminins est un phénomène plutôt rare au Canada puisqu'il y a peu ou pas d'effet sur notre ratio garçons/filles (le ratio des naissances au Canada est de 105 garçons pour 100 filles<sup>3</sup>, ce qui est comparable à la moyenne globale).

Les quelques études sur les avortements fondés sur le sexe au Canada ont montré que la vaste majorité des communautés ethniques ne pratiquent pas la sélection des sexes (2012<sup>4</sup>, 2014<sup>5</sup>, 2016<sup>6</sup>, 2017<sup>7</sup>, 2018<sup>8,9</sup>). Dans celles qui les pratiquent, on note qu'ils sont de nouveaux immigrants et que ce type d'avortement est fait à la deuxième ou à la troisième grossesse alors qu'ils n'ont que des filles. Par ailleurs, cette pratique s'essouffle et elle disparaîtra naturellement dans une ou deux générations.

**L'adoption du projet de loi pourrait avoir des conséquences raciales.** Si le projet de loi C-233 est adopté, des médecins pourraient s'engager dans du profilage racial en questionnant seulement les personnes enceintes d'origines asiatiques ou indiennes. Les Canadiens ne veulent pas appuyer une loi qui encourage le racisme. (Aux États-Unis, les parents semblent préférer les filles aux garçons,<sup>10</sup> mais ne semblent pas s'inquiéter de savoir si cela mènera à plus d'avortements sélectifs sur les fœtus mâles).

**La santé et sécurité des femmes sont en jeu.** Les médecins et le personnel sont formés pour s'assurer que les patientes sont en accord avec leur décision et qu'aucune personne n'exerce de la pression sur eux pour se faire avorter. Cependant, une patiente risque d'être abusée physiquement à la maison si elle n'a pas accès à un avortement sélectif en fonction du sexe du fœtus. De plus, des femmes peuvent se sentir obligées de tomber enceintes jusqu'à ce qu'un garçon naisse. (Les grossesses à terme sont plus risquées que des avortements, particulièrement lorsqu'elles sont répétées et trop rapprochées<sup>11</sup>).

La préoccupation première des professionnels de la santé doit être la santé et la vie de leurs patientes, et cela signifie de s'assurer qu'elles aient un avortement sécuritaire, peu importe les autres circonstances.

Aucune raison n'a besoin d'être donnée pour avoir recours à un avortement au Canada — cela signifie que les médecins ne doivent pas poser de questions et la patiente n'a pas à révéler d'information. Le projet de loi C-233 pourrait résulter en de l'intimidation à l'égard des patients en les réduisant au silence en plus de créer un climat de peur et de méfiance dans la relation médecin/patiente, ce qui est néfaste pour la santé.

**Restreindre l'avortement violerait les droits des femmes.** Notre Cour suprême a aboli la loi sur l'avortement en 1988 parce que cette loi bafouait les droits des femmes et portait atteinte à leur intégrité physique. Le fait de recriminaliser les avortements de quelque manière que ce soit, contreviendrait aux droits constitutionnels des femmes cis et des personnes transgenres qui reconnaît le droit à la vie, à la liberté et à la liberté de conscience. Le projet de loi C-233 est discriminatoire envers les sexes puisque toute loi touchant l'avortement affecte seulement les femmes et quelques personnes transgenres. Au lieu d'interdire les avortements sélectifs en fonction du sexe, nous avons besoin d'une pleine égalité des groupes vulnérables qui seraient affectés par cette loi.

**Le projet de loi est motivé par des opinions antichoix et des croyances religieuses.** Le principal objectif du projet de loi C-233 est d'entrouvrir la porte pour restreindre davantage l'avortement. Les députés antichoix utiliseraient cette loi comme point de départ pour présenter encore plus d'interdictions entourant l'avortement dans le but éventuel de le recriminaliser complètement. Par ailleurs, le projet de loi compte un appui limité — celui des groupes religieux<sup>12 13 14 15</sup> et antichoix.<sup>16 17 18 19 20 21 22</sup> Donc, l'objectif annoncé de lutter contre la discrimination fondée sur le sexe n'est qu'un prétexte.

**Les médecins pratiquant des avortements seraient poursuivis en justice.** Le projet de loi prévoit condamner un médecin pratiquant un avortement sélectif selon le sexe du fœtus à purger jusqu'à cinq ans d'emprisonnement. Or, nous ne devrions jamais criminaliser une décision médicale personnelle et complexe. Les législateurs ne sont pas médecins et ne devraient pas intervenir dans la relation médecin/patient. Cette loi aurait d'énormes conséquences sur les médecins et nuirait aux relations médecins/patients.

**Les sondages sont pris hors contexte ou sont non pertinents.** Un sondage réalisé en février 2020 par DART & Maru/Blue<sup>23</sup> révèle que 84 % des Canadiens sont contre les avortements sélectifs en fonction du sexe du fœtus. Or, ce résultat a été pris hors contexte. En fait, ce même sondage montre que 61 % des personnes sondées ne veulent pas que les lois changent, 18 % veulent moins de restrictions et 71 % appuient l'avortement, peu importe la raison.

Pourquoi dire que 84 % veulent interdire l'avortement sélectif ? Personne n'aime les avortements sélectifs en fonction du sexe du fœtus, mais cela ne signifie pas de les interdire. La plupart des gens n'ont pas une connaissance approfondie des lois et de la jurisprudence au Canada, et ne comprennent pas pourquoi il serait problématique d'interdire un type d'avortement. Il faut donc aller au-delà des sondages et de regarder les répercussions négatives qu'auraient de telles lois.

Un autre sondage réalisé en septembre 2020 montre que 52 % des Canadiens auraient tendance à voter pour un parti politique qui promettrait de restreindre légalement les avortements sélectifs. Cela semble particulièrement remarquable vu que ces 52 % reflètent essentiellement l'opinion des électeurs conservateurs. En plus, il semble que le sondage ait été commandé par le groupe antichoix RightNow.<sup>24</sup> D'ailleurs, le sondeur, One Persuasion Inc. est géré par une équipe entièrement masculine qui sont des anciens de l'intérieur du parti conservateur du Canada.<sup>25</sup>

**Une loi n'est pas la bonne solution.** Nous savons que des lois interdisant les avortements sélectifs en fonction du sexe ne fonctionnent pas. Nous n'avons qu'à prendre les exemples de l'Inde et du Népal où plusieurs femmes évitent le système de santé et risquent leur santé et leur vie en optant pour des avortements non sécuritaires.<sup>26 27</sup> En plus, si le résultat de telles lois entraîne l'accouchement de petites filles non désirées, il pourrait s'ensuivre de la violence à l'endroit des femmes, l'abandon ou de la négligence d'enfant.<sup>28</sup> Une étude menée en 2019<sup>29</sup> montre que l'interdiction des avortements en fonction du sexe en Corée du Sud, en Chine et en Inde est difficile à mettre en vigueur et a peu d'incidences. En fait, elle ne fait que réduire l'accès à des avortements sécuritaires et d'affecter négativement la vie des femmes et des petites filles.

« En revanche, d'autres études ont révélé que d'autres méthodes — incluant des diffusions massives et des mesures pour augmenter l'équité des genres — agiraient mieux et plus rapidement pour diminuer la préférence des parents à avoir un fils et augmenterait leur intérêt à avoir une fille. Ces méthodes agiraient de façon permanente et ainsi amélioreraient les chances de vie des petites filles. »

L'avortement sélectif sur les fœtus femelles n'est qu'un symptôme, il n'est pas le problème. La racine du problème est la misogynie — la dévalorisation des filles et des femmes. Une loi interdisant l'avortement sélectif selon le sexe du fœtus ne fait que d'envoyer la poussière sous le tapis. Il faut rehausser le statut des filles et des femmes sur le long terme en empêchant activement la discrimination et promouvoir l'équité. Le symptôme de l'avortement sélectif des fœtus femelles cessera lorsque les familles sentiront que leurs filles auront des opportunités égalitaires et qu'elles pourront faire bénéficier leurs familles tout autant que le ferait un fils. Les solutions et les programmes doivent être informés et dirigés par les communautés concernées.<sup>30</sup>

Afin de protéger la santé, la sécurité et les droits des femmes cis et des personnes transgenres, nous devons nous assurer que le projet de loi C-233 ne passe pas. Nous vous prions de voter contre. Merci.

---

<sup>1</sup> Bill C-233, An Act to amend the Criminal Code (sex-selective abortion). <https://www.parl.ca/DocumentViewer/en/43-1/bill/C-233/first-reading>

<sup>2</sup> Wikipedia. Sex-selective abortion, Other countries. [https://en.wikipedia.org/wiki/Sex-selective\\_abortion#Other\\_countries](https://en.wikipedia.org/wiki/Sex-selective_abortion#Other_countries)

<sup>3</sup> Statistics Canada. 2019/2020. Estimates of births, by sex, annual. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/en/tv.action?pid=1710001601>

<sup>4</sup> Vogel, Lauren. Jan 16, 2012. Sex Selection Migrates to Canada. *CMAJ*. <http://www.cmaj.ca/content/184/3/E163>

<sup>5</sup> Kirkey, Sharon. Feb 20, 2014. Rise in sex-based abortions prompts doctors to call for end to ultrasounds that only determine gender of fetus. *National Post*. <https://nationalpost.com/news/canada/rise-in-sex-based-abortions-prompts-doctors-to-call-for-end-to-ultrasounds-that-only-determine-gender-of-fetus>

<sup>6</sup> Leung, Wency. Apr 11, 2016. Some couples in Canada practising prenatal sex selection in favour of male fetuses, studies suggest. *The Globe and Mail*. <https://www.theglobeandmail.com/life/health-and-fitness/health/some-couples-in-canada-practising-prenatal-sex-selection-in-favour-of-male-fetuses-studies-show/article29583670/>

<sup>7</sup> Howlett, Karen. Apr 24, 2017. Study finds gender imbalance in children born to Indo-Canadian women. *Globe & Mail*. <https://www.theglobeandmail.com/news/national/study-finds-gender-imbalance-in-children-born-to-indo-canadian-women/article34794700/>

<sup>8</sup> Leung, Wency. Jun 21, 2018. Study suggests prenatal sex selection for boys remains a trend among some Canadians of South Asian ancestry. *Globe & Mail*. <https://www.theglobeandmail.com/canada/article-study-suggests-prenatal-sex-selection-for-boys-remains-a-trend-among/>

- <sup>9</sup> Kumar Ratta, Amrita; Bhang, Manvir. Jul 3, 2019. *When researching and reporting on sex-selective abortions in Indo-Canadian communities, context is key*. HealthyDebate.ca. <https://healthydebate.ca/opinions/sex-selective-abortions>
- <sup>10</sup> Ingender. Nd. *Gender Preference in the United States*. <http://www.ingender.com/XYU/Gender-Preference/>
- <sup>11</sup> Gunter, Jen. Apr 12, 2016. *Check your privilege and your facts before discussing sex selective abortion*. <https://drjengunter.com/2016/04/12/check-your-privilege-and-your-facts-before-discussing-sex-selective-abortion/>
- <sup>12</sup> Wagantall, Cathay. Nov 12, 2020. *United Sikhs endorses C-233: the Sex Selective Abortion Act*. [http://www.cathaywagantall.ca/united\\_sikhs\\_endorses\\_c\\_233\\_the\\_sex\\_selective\\_abortion\\_act](http://www.cathaywagantall.ca/united_sikhs_endorses_c_233_the_sex_selective_abortion_act)  
Lettre de United Sikhs:  
[https://d3n8a8pro7vhm.cloudfront.net/cathaywagantallmp/pages/1170/attachments/original/1605049247/United\\_Sikhs\\_Endorsement\\_Letter.png?1605049247](https://d3n8a8pro7vhm.cloudfront.net/cathaywagantallmp/pages/1170/attachments/original/1605049247/United_Sikhs_Endorsement_Letter.png?1605049247)
- <sup>13</sup> Ruck, Agnieszka. Sep 18, 2020. Effort to ban sex-selective abortion finds support at events in British Columbia. *B.C. Catholic*. <https://bccatholic.ca/news/canada/bill-to-ban-sex-selective-abortion-finds-support-in-b-c>
- <sup>14</sup> St. Joseph's Parish. (l'église promeut une pétition interdisant l'avortement par sélection du sexe) <https://stjosephssalmonarm.com/>
- <sup>15</sup> Dryden, Brian. Apr 8, 2021. Bill C-223 against sex-selective abortion before House April 14. *Catholic Register*. <https://www.catholicregister.org/item/32950-bill-c-223-against-sex-selective-abortion-before-house-april-14>
- <sup>16</sup> Ewert, Tabitha. Oct 27, 2020. Canadians want to ban sex-selective abortion. Will Parliament listen? *National Post*. <https://nationalpost.com/opinion/tabitha-ewert-canadians-want-to-ban-sex-selective-abortion-will-parliament-listen>
- <sup>17</sup> Campaign Life Coalition. *Support Bill C-233: Save Canada's Girls!* <https://www.campaignlifecoalition.com/petition/id/35>
- <sup>18</sup> It Starts Right Now. *Support the sex-selective abortion ban bill!* [https://www.itstartsrightnow.ca/sex\\_selective\\_abortion\\_petition](https://www.itstartsrightnow.ca/sex_selective_abortion_petition)
- <sup>19</sup> The Fellowship. Jul 20, 2020. *Abortion in Canada, Support Bill C-233*. <https://www.fellowship.ca/blog/358/Abortion-in-Canada-Support-Bill-C233>
- <sup>20</sup> We Need a Law. *Defend Girls*. <https://weneedalaw.ca/initiatives/defend-girls/>
- <sup>21</sup> Life Canada. *Cathay Wagantall's Sex-Selection Abortion Bill*. <https://lifecollective.io/lifecanada/articles/cathy-wagantalls-sexselection-abortion-bill>
- <sup>22</sup> REAL Women of Canada. Mar 11, 2021. *ALERT – End Sex-Selective Abortion*. <https://realwomenofcanada.ca/alert-end-sex-selective-abortion/>
- <sup>23</sup> DART & Maru/Blue Voice Canada Poll. Feb 1, 2020. *Abortion: A Canadian Public Perspective after Three Decades*. <https://dartincom.ca/wp-content/uploads/2020/01/PostMedia-Abortion-Feb-F-1-2020.pdf>
- <sup>24</sup> Question Result for RightNow. Sep 2020. [https://d3n8a8pro7vhm.cloudfront.net/itstartsrightnow/pages/414/attachments/original/1603293946/September\\_2020\\_OnePersuades\\_poll\\_results\\_-\\_sex\\_selective\\_abortion.pdf?1603293946](https://d3n8a8pro7vhm.cloudfront.net/itstartsrightnow/pages/414/attachments/original/1603293946/September_2020_OnePersuades_poll_results_-_sex_selective_abortion.pdf?1603293946)
- <sup>25</sup> Duggan, Kyle. Jan 19, 2018. Politicos on the move: Tory insiders launch new GR firm. *iPolitics*. <https://ipolitics.ca/2018/01/19/politicos-move-tory-insiders-launch-new-gr-firm/>
- <sup>26</sup> Sterri, Akseel Braanen. Oct 23, 2019. Sex selection in India: Why a ban is not justified. *Bioethics*. <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1111/dewb.12250>
- <sup>27</sup> Henderson, Emily. Study highlights significant concerns about a growing issue of sex-selective abortion in Nepal. Mar 19, 2021. *New-Medical.net*. <https://www.news-medical.net/news/20210319/Study-highlights-significant-concerns-about-a-growing-issue-of-sex-selective-abortion-in-Nepal.aspx>
- <sup>28</sup> Baldo, Bianca. Oct 5, 2015. Restricting access to abortion services: a conversation with Dr. Suchitra Dalvie on the effects of sex selection in India. *GenderIT.org*. <https://www.genderit.org/articles/restricting-access-abortion-services-conversation-dr-suchitra-dalvie-effects-sex-selection>
- <sup>29</sup> Das Gupta, Monica. 2019. Is banning sex-selection the best approach for reducing prenatal discrimination? *Asian Population Studies*, 15:3, 319-336. <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/17441730.2019.1671015>
- <sup>30</sup> Amin, Faiza; and Debebe, Eden. 'Coercion, violence, abuse:' the harms of son preference. Mar 18, 2021. *CityNews 1130*. <https://www.citynews1130.com/2021/03/18/male-bias-sex-selective-abortion/>